

Le cadre d'action national pour le développement des carburants alternatifs

Mai 2017

Le développement des carburants alternatifs est une composante essentielle de la transition énergétique des transports. Il vise à limiter la dépendance des transports à l'égard du pétrole, à contribuer à la décarbonisation du secteur, et à atténuer l'impact environnemental des déplacements.

Le cadre d'action national pour le développement des carburants alternatifs (CANCA) vise à développer un réseau d'infrastructures de recharge et de ravitaillement. Il constitue une des actions de mise en œuvre de la stratégie de développement de la mobilité propre publiée en 2016.

Le CANCA a été élaboré conformément à la directive 2014/94/UE du 22 octobre 2014 sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs, et sur la base d'un processus de concertation auquel les parties prenantes concernées (transporteurs, constructeurs automobiles, distributeurs de carburants, associations de protection de l'environnement, etc.) ont été associées.

Le cadre d'action national définit les objectifs suivants :

- entre 21 000 et 35 000 points de recharge ouverts au public à fin 2020 ;
- 80 points de ravitaillement en gaz naturel comprimé ouverts au public à fin 2020 et 115 à fin 2025 ;
- 25 points de ravitaillement en gaz naturel liquéfié ouverts au public à fin 2025 ;
- 30 stations de ravitaillement en hydrogène à fin 2025 ;
- la mise en œuvre des conditions nécessaires au soutage du gaz naturel liquéfié dans les sept grands ports maritimes de métropole, d'ici à 2025.

L'atteinte de ces objectifs s'appuiera en particulier sur les appels à projets lancés au titre du programme des investissements d'avenir (infrastructures de recharge électrique, ports à énergie positive, solutions intégrées de mobilité gaz naturel) ou à destination des territoires (appel à projets « Territoires hydrogène »).



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
CHARGÉ DES
TRANSPORTS

Un dispositif de suivi du développement des carburants alternatifs et des infrastructures de recharge et de ravitaillement est en construction. Il servira à l'élaboration du rapport de mise en œuvre du CANCA, prévu par la directive 2014/94/UE au plus tard pour le 18 novembre 2019.

Des travaux d'approfondissement ont été lancés afin d'évaluer le coût et les bénéfices du développement des véhicules propres et des carburants alternatifs, d'estimer l'évolution du parc de véhicules en lien avec les comportements d'achat, d'étudier les modèles économiques de la recharge publique et de préciser les segments d'usage des différents carburants alternatifs, en tenant compte des incertitudes relatives aux évolutions technologiques, aux prix des énergies et aux comportements des usagers. Ces travaux d'approfondissement, et le dispositif de suivi mis en œuvre, permettront d'actualiser, en tant que de besoin, les objectifs fixés par le CANCA.

Retrouvez le cadre d'action national sur le site du ministère :
www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/Cadre_action_national_carburants_alternatifs.pdf

